

MARDI 28 JUIN 2016

SOMMAIRE

- 1) **Le droit de cuissage ?!**
- 2) **Tapie toujours aux abois...**
- 3) **JLM au bas du...**
- 4) **L'intransigeance mais pas que ça**
- 5) **Louable**
- 6) **Grande question...**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Georges Tron, l'investiture de trop ?



Georges Tron en 2010. Par GTFP, via Wikimedia Commons

Alors qu'il doit être jugé pour viols et agressions sexuelles, Georges Tron a été investi par Les Républicains pour les législatives. Malaise.

Une investiture qui passe mal. Comme Le Point l'a révélé jeudi 23 juin, Georges Tron a reçu l'aval de son parti, Les Républicains, pour se présenter aux prochaines élections législatives.

Alors qu'il a été renvoyé devant les assises pour viols et agressions sexuelles sur deux anciennes employées de sa mairie de Draveil (Essonne), cette investiture – comme celle de Patrick Balkany dans un autre registre – suscite de vives critiques, jusque chez Les Républicains.

« Ça ne remet pas en cause la présomption d'innocence, mais il y a des symboles dans la vie ! », déplore par exemple le député Franck Riester, cité par le magazine.

L'association Osez le féminisme ! « exprime sa plus profonde indignation et sa colère face à ce choix incompréhensible » et demande à la CNI (commission nationale d'investiture du parti) de « revenir sur son choix ».

En évoquant le calendrier, « quelques semaines après l'affaire Baupin, plus d'un an après la tribune de femmes journalistes qui révélaient le sexisme ambiant en politique », l'association interroge : « Qu'a-t-il bien pu se passer dans la tête des membres de la CNI des Républicains pour faire un tel choix ? N'ont-ils et elles donc pas compris que face aux violences sexistes et sexuelles, la tolérance zéro s'impose ? »

Évoquant « l'exemplarité pour toute personne brigant un mandat politique », l'association poursuit : « Sans remettre en cause le principe de présomption d'innocence, le choix de la CNI des Républicains nous interpelle sur les valeurs de la classe politique.

Quel parti politique oserait présenter ou soutenir un homme politique accusé de meurtre à une élection ? Mais accusé de viol, c'est visiblement encore possible. Pourquoi ? Parce que nous vivons dans un monde où la culture du viol domine, où encore beaucoup d'hommes continuent de penser que 'ce n'est pas si grave que ça' ou que c'est une affaire de 'séduction', visiblement incomprise de la femme victime, ou de « libertinage », que les plus prudes ne toléreraient pas. »

Réticence parlementaire à l'inéligibilité

Au-delà de cette affaire, Osez le féminisme ! Rappelle sa revendication, portée par d'autres associations, comme les Elu-es contre les violences faites aux femmes : l'inscription dans le code pénal d'une peine complémentaire d'inéligibilité en cas de condamnation pour violences sexuelles et/ou violences conjugales.

Dans le cadre du projet de loi « égalité et citoyenneté », qui sera examiné à partir de lundi 27 juin, des député.e.s ont d'ailleurs déposé un amendement en ce sens. Mais ne l'ont finalement pas défendu en commission. Les débats y ont été clairs : les député.e.s ne veulent pas entendre parler d'une telle peine d'inéligibilité, sur le mode : « Pourquoi nous et pas les syndicalistes ou les médecins, par exemple ? »

La question pourrait également être abordée dans le cadre de la loi « Justice du XXIe siècle », examiné en deuxième lecture à l'Assemblée nationale à partir du 11 juillet. Le ministère des Droits des femmes assurait aux Nouvelles NEWS que la question fera l'objet d'un « traitement interministériel, en collaboration étroite avec le ministère de la Justice ».

lesnouvellesnews.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Arbitrage Tapie: les différentes procédures



Bernard Tapie lors d'une conférence de presse le 12 mars 2014 à Marseille afp.com/FRANCK PENNANT

Paris - Enquête pénale, arbitrage annulé, paiement des impôts: plusieurs procédures entourent l'affaire de l'arbitrage qui a accordé 403 millions d'euros à Bernard Tapie en 2008 pour régler son litige avec le Crédit lyonnais sur la vente d'Adidas en 1994.

--- Escroquerie en bande organisée et détournement de fonds publics

Saisis depuis 2012, les juges Serge Tournaire, Guillaume Daïeff et Claire Thépaut ont terminé leur information judiciaire le 23 juin. Ils ont mis en examen six personnes pour escroquerie en bande organisée et détournement de fonds publics ou complicité, dont Bernard Tapie, son avocat Maurice Lantourne et l'un des arbitres ayant rendu la sentence, Pierre Estoup. L'actuel patron d'Orange, Stéphane Richard, ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde à Bercy, est aussi mis en examen.

Les parties ont désormais trois mois pour formuler des observations et demander de nouveaux actes d'enquêtes, avant que le parquet de Paris ne prenne ses réquisitions puis que les juges ordonnent un procès ou un éventuel non-lieu.

--- L'arbitrage annulé

La cour d'appel de Paris a annulé en février 2015 la sentence arbitrale pour "fraude", au vu des "liens anciens, étroits et répétés" entre Bernard Tapie, son avocat Maurice Lantourne et l'un des trois arbitres, Pierre Estoup. La Cour de cassation se prononcera le 30 juin sur la validité de cet arrêt.

La justice a ensuite condamné en décembre 2015 l'ancien patron de l'OM à rembourser l'intégralité des sommes perçues, 404 millions d'euros, majorées des intérêts qui courent depuis 2008. L'ancien ministre n'a à ce jour rien remboursé. Il a mis son groupe GBT (Groupe Bernard Tapie) en sauvegarde et a déposé un autre pourvoi en cassation.

--- Christine Lagarde, du FMI à la CJR '

L'ancienne ministre de l'Economie a été renvoyée en décembre en procès, pour négligence dans la gestion de fonds publics, par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR), seule instance habilitée à juger des délits et crimes commis par des membres de gouvernement en exercice.

Les magistrats lui reprochent d'avoir manqué de vigilance en donnant des instructions en faveur de l'arbitrage et de ne pas avoir contesté la sentence rendue en juillet 2008. Christine Lagarde, qui a été reconduite à la tête du Fonds monétaire international (FMI), a intenté un ultime recours, qui sera examiné le 1er juillet par la Cour de cassation, pour éviter un procès. Dans le cas contraire, elle devra comparaître devant la formation de jugement de la CJR: trois magistrats, six députés et six sénateurs.

--- Le traitement fiscal des indemnités perçues par Bernard Tapie

Trois juges d'instruction enquêtent depuis le 11 mars sur un possible coup de pouce fiscal accordé à l'homme d'affaires sur les 404 millions d'euros perçus.

Cette information judiciaire, ouverte par le parquet de Paris, fait suite à un courrier du procureur général près la Cour des comptes, Gilles Johanet, qui met en avant "les conditions très favorables d'imposition" accordées en 2009 par le ministre du Budget de l'époque, Eric Woerth, à Bernard Tapie.

Selon une source proche de l'enquête, la taxation proposée par l'administration fiscale aurait dû faire rentrer 100 millions d'euros d'impôts dans les caisses de l'Etat. Mais le cabinet d'Eric Woerth a modifié les modalités de la taxation et GBT, la holding de l'homme d'affaires, n'a au final payé que 11 millions.

III) Mélenchon au pied du mur



(Photo : SIPA.00755825_000013)

Jacques Sapir
est économiste, spécialiste de la Russie.

Saura-t-il se saisir du tryptique souveraineté, démocratie et laïcité?

La montée en puissance de Jean-Luc Mélenchon dans différents sondages est l'indice d'une évolution de l'opinion. Plusieurs de ces derniers le donnent faisant jeu égal avec le président en exercice, François Hollande, voire le dépassant dans certains. Bien sûr, tout ceci n'est qu'indices. On sait trop la fragilité de ces sondages à 11 mois de l'élection. Mais, ces indices sont concordant avec la chute

de la popularité du président qui le met à un niveau jamais atteint sous la Vème République et qui le contraint à accepter le principe d'une primaire, geste inouï, et pour tout dire humiliant, pour un président en exercice. La possibilité qu'au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, Mélenchon dépasse Hollande est désormais à envisager.

Ceci constituerait un événement majeur dont les conséquences à court et à long terme seraient considérables. D'ores et déjà cette possibilité neutralise l'argument du « vote utile » pour le candidat du P « S », voire le fait jouer en faveur de Mélenchon.

Bien entendu, Mélenchon attire la haine des « socialistes de gouvernement » (deux mensonges pour le prix d'un car ils ne sont ni socialistes ni capables de gouverner), de leurs alliés et de leurs supplétifs, comme le paratonnerre attire la foudre. Le vomis s'étale dans les colonnes de l'Obs,

normalisé comme le fut Prague après 1968, ou de sa succursale pour bobo startupisés, Challenges. De même, l'attaque haineuse de Cohn-Bendit, qui peut être parfois drôle et plus rarement pertinent, est révélatrice de la panique qui saisit le camp des bien-pensants. L'important est ailleurs. Mélenchon doit faire face à ses propres contradictions. Il a, peut-être, rendez-vous avec l'histoire. La manière dont il fera face à ses contradictions sera décisive pour déterminer si sa montée dans les sondages est appelée à s'amplifier ou si elle ne fait que traduire un instant particulier.

Les attentes aujourd'hui

Il faut rappeler les données du problème. En décembre dernier, aux élections régionales, on avait pu constater l'échec du Front de gauche et même le délitement de ce Front. Entre les partisans de Mélenchon et la direction du PCF, rien n'allait plus. Mélenchon courrait le risque de se voir enfermer dans la mécanique d'une « primaire » dont l'objectif, évident, était de faire place nette à une candidature de François Hollande tout en permettant au PCF de se trouver un prétexte pour se rallier, sous couvert de démocratie mais en réalité à des fins purement alimentaires.

La décision de Jean-Luc Mélenchon de renverser la table de l'ignoble festin que l'on préparait dans les arrières-cuisines où se mijote la soupe politicienne a été salutaire. On l'a signalée et applaudie dans ce carnet¹. Cette décision a mis au jour les divisions tant au sein du PCF que dans la gauche « socialiste ».

Les ralliements à la démarche de Mélenchon furent nombreux et significatifs. Cette décision correspondait aussi à la logique intime des institutions. Tel n'était pas le moins surprenant des constats que l'on pouvait faire. Par son geste, il se donnait un personnage gaullien. Pour qui prétend vouloir abolir la « monarchie présidentielle », ce n'est pas un petit paradoxe.

La candidature de Mélenchon réintroduisait alors un élément de politique charismatique, ce qui correspondait aux attentes d'une partie des électeurs dans la situation actuelle, dont j'ai écrit qu'elle correspondait à un « moment souverainiste ». Ce moment, dont l'état d'urgence fut un symbole, implique une action « exceptionnelle ». C'est cela qui en fait un « moment souverainiste » car est souverain qui

décide de et dans la situation exceptionnelle². Et, ce cheval du souverainisme, Mélenchon l'a enfourché. Que l'on réécoute ses déclarations lors de l'émission Des paroles et des actes pour s'en convaincre.

Aujourd'hui, alors que la France s'enfonce dans la crise politique et que le gouvernement s'entête à vouloir imposer une politique minoritaire, Mélenchon apparaît celui qui, à gauche, est le mieux placé pour répondre aux attentes issues de la situation.

Crise politique et moment souverainiste

Car, jamais depuis des dizaines d'années, la situation n'a été aussi pesante et aussi grave. Le choc des attentats de novembre ne s'est pas dissipé. La tuerie de Magnanville est là pour nous le rappeler. Mais, à ce choc est venu s'ajouter un mouvement social de grande ampleur. Le rejet, majoritaire dans la population, de la loi El Khomri, n'a d'égale que l'obstination du gouvernement à imposer cette loi inique, dont chacun sait qu'elle correspond à un projet étranger, issu de l'Union européenne. Cette loi n'est que la traduction dans le droit français de mesures inspirées et appliquées hors de nos frontières. Et le fait qu'aujourd'hui chaque événement social mette en évidence la question de la souveraineté nous confirme que nous sommes toujours dans ce moment souverainiste que j'ai décrit dans un récent livre³.

Le point qui doit retenir notre attention est qu'en maintenant ce projet de loi envers et contre l'opposition de la majorité de la population, ce gouvernement prend la décision consciente de diviser gravement le pays, de dresser les Français contre l'Etat, d'opposer les travailleurs aux forces de l'ordre alors que face à la menace terroriste l'unité de la Nation est plus que jamais nécessaire. A cet égard, les tentatives du pouvoir de faire interdire les prochaines manifestations contre la loi El Khomri prennent la dimension d'une tragique provocation. On ne sait alors ce qu'il convient de plus stigmatiser : l'irresponsabilité d'une politique dont les conséquences peuvent à tout moment se révéler criminelles ou un gouvernement « hors-sol » qui agit, dans les faits, comme un agent de l'étranger.

Il n'est donc pas surprenant que les cotes de popularité du président comme du Premier ministre atteignent aujourd'hui les abysses et les sondages seront bientôt contraints d'user de bathyscaphes. Et il n'est pas non plus surprenant

que la panique gagne cette équipe gouvernementale dont les plus intelligents comprennent ce qui les attend. Ce qui se prépare n'est pas seulement une défaite électorale majeure. C'est une délégitimation radicale dont la logique ultime sera un éclatement du P « S ». François Hollande se voulait l'héritier de Mitterrand ; il n'est que la pale copie de Guy Mollet. Mitterrand avait fondé le P « S » et Hollande (certes bien aidé par Manuel Valls) en est en réalité le fossoyeur. Le P « S » sera renvoyé aux enfers politiques comme le fut en son temps la SFIO agonisante.

Manœuvres et basse politique

Les tentatives de manœuvres politiciennes auxquelles se livre ce gouvernement aux abois sont à la mesure de sa myopie et de son incompetence. Après avoir tenté de susciter des candidatures de division pour affaiblir Jean-Luc Mélenchon, il en est réduit à espérer celle de Nicolas Hulot. Il est vrai que ce dernier pourrait rassembler sur son nom une bonne part du vote écologique, déçu par ce gouvernement et écœuré par le comportement des dirigeants d'EELV qui sont passés du statut de Verts à celui de politiciens blettes sans jamais être murs. Mais il est vrai aussi qu'une campagne l'obligerait à faire la lumière sur certaines de ces sources de financement. Il n'est pas dit qu'il prenne, en fin de compte, plus de voix à Mélenchon qu'à Hollande.

L'épisode Macron se termine. La bulle se dégonfle, ce qui est bien le moins pour un ancien banquier d'affaires. Le personnage se voyait en capitaine et se révèle incapable de résister à un œuf. Il se croyait taillé dans le fer de l'armure de Jeanne d'Arc, dont il tenta sans vergogne de capter l'héritage, et il n'est en réalité qu'une rose fleur éphémère, morte au matin. La confusion entre les deux en dit long sur l'intelligence de son parrain politique, le secrétaire général de l'Elysée.

Mais, la dernière en date de ces manœuvres est bien le ralliement de François Hollande au principe de la primaire. L'habileté n'est que d'apparence. Assurément, il se donne une image « démocratique » que démentent tous ses gestes politiques. Assurément, il oblige ses adversaires de la « gauche » du P « S » à se démasquer et à devoir, le cas échéant, le soutenir un fois désigné. C'est en fait la même manœuvre qui avait été tentée contre Mélenchon et que l'on recycle cette fois contre Arnaud Montebourg et quelques autres.

On le voit, rien n'est digne, rien n'est à la hauteur des enjeux, rien ne montre que l'on ait compris les dangers de la situation actuelle. C'est malin mais ce n'est pas intelligent. Hollande doit se comporter en président et il réagit en Premier secrétaire. Cela dit tout de l'inaptitude de l'homme.

Mélenchon et les institutions

Mélenchon peut-il se hisser à la hauteur de ces mêmes enjeux ? Deux questions seront ici décisives. La première est bien entendu la question des institutions. Que la question se pose est une évidence, et il faut savoir gré à Mélenchon de le dire et d'en faire un point important de sa campagne. Les différentes réformes constitutionnelles de ces vingt dernières années ont déséquilibré la Vème République. L'introduction en son sein de dispositifs issus de l'Union européenne, parce qu'ils sont attentatoires à la souveraineté, en affaiblit gravement la légitimité. L'écriture d'une nouvelle Constitution s'impose. Mais, il n'est pas sûr que les propositions portées par Mélenchon apportent de véritables remèdes aux maux dont nous souffrons. Proposer l'élection d'une Assemblée constituante au milieu de la crise que nous connaissons n'a de sens que si cette assemblée concentre entre ses mains tous les pouvoirs sur la base d'une déclaration de nullité de la Constitution actuelle. Le modèle, il faut le dire clairement, c'est celui de la Révolution, c'est 1793. Peut-être en sommes-nous là. Mais alors, dire comme l'a fait Mélenchon : « Je voudrais être le dernier président de la Ve République et rentrer chez moi sitôt qu'une Assemblée constituante, élue pour changer de fond en comble la Constitution, ait aboli la monarchie présidentielle et restauré le pouvoir de l'initiative populaire » n'a pas de sens.

Des décisions lourdes de conséquences devront être prises, sur l'euro, sur l'Union européenne mais aussi concernant notre position dans les relations internationales. Il faut tirer toutes les conclusions du constat du « moment souverainiste » que nous vivons actuellement. Il faudra donc le faire en même temps que l'on réécrira la Constitution. Croire que la personne qui aura mis en branle cette révolution, car pour le coup cela en sera une, puisse s'en retourner chez elle paisiblement est un rêve. Ce qui attend Mélenchon n'est pas le sort de Cincinnatus mais celui des héros des Dieux ont soif d'Anatole France. Ou alors, il doit rester dans le cadre de ce qu'il appelle la « monarchie présidentielle »,

quitte à user de l'ensemble des dispositifs exceptionnels pour mettre en œuvre les réformes qui s'imposent.

Admettons alors que Mélenchon comprenne et assume ce que serait alors son destin, est-il bien entouré pour l'accomplir ? On constate tous les jours que les autres responsables du Parti de gauche ne tiennent pas, et en particulier sur la souveraineté, le même discours que lui. Ce ne serait certes pas la première fois qu'un dirigeant se trouve ainsi en décalage avec ses troupes. Mais le problème posé est de savoir comment se résout ce décalage. Le dirigeant se plie-t-il à la volonté de ses troupes ou, ouvrant le jeu des alliances, élargit-il sa base de légitimité. Autrement dit, la posture adoptée par Mélenchon et sa stratégie affichée sont contradictoires avec le sectarisme qui caractérise sur bien des points le Parti de gauche et, dans une moindre mesure, Mélenchon lui-même. La question se pose donc de savoir s'il est capable de faire l'équivalent du discours de la « main tendue » prononcé par Maurice Thorez en 1936 et où le dirigeant communiste s'adressait non seulement aux catholiques mais aussi aux « volontaires nationaux », c'est à dire aux militants et sympathisants des Croix de Feu⁴.

Souveraineté, démocratie, laïcité

On doit le rappeler, nous vivons aujourd'hui une situation grave, car le cœur même de nos institutions est mis en cause, une situation dangereuse, car nous sommes confrontés non seulement à la menace djihadiste mais aussi à une politique gouvernementale qui divise profondément la société française et qui, de par son caractère minoritaire, engendre une montée dans la violence, une situation enfin exceptionnelle car l'avenir du pays est en jeu. Cette accumulation de facteurs de crises appelle donc à des mesures exceptionnelles, qui impliquent un véritable renouveau.

Les forces de ce renouveau sont aujourd'hui divisées, ce qui correspond à l'histoire des forces politiques dans notre pays. Cette division, pour légitime qu'elle puisse être, est cependant le principal danger pour le renouveau politique et social du pays car l'adversaire, quoi que minoritaire, est quant à lui bien uni. Il convient donc de penser sur quelles bases des forces marchant séparément peuvent frapper ensemble. Le mouvement social contre la loi El Khomri peut nous mettre sur la voie. Il montre l'urgence de redonner la parole au peuple.

L'impératif démocratique est une des leçons du mouvement social qu'il nous faut retenir. Mais, ce mouvement montre bien que la démocratie n'a de sens que si elle se fonde sur le principe de Souveraineté. La démocratie n'a de sens que si elle débouche sur des décisions souveraines. C'est en particulier le cas sur la hiérarchie des normes. La lutte pour la souveraineté est donc primordiale. La souveraineté implique alors que les moyens d'action du gouvernement soient rétablis dans leur plénitude. Mais, tant la mise en œuvre de la souveraineté que l'exercice de la démocratie exigent à leur tour que le peuple ne soit pas artificiellement divisé en communautés ethniques ou religieuses. Ceci fonde l'importance du principe de laïcité. C'est donc sur ce tryptique — souveraineté, démocratie et laïcité — qu'il convient aujourd'hui de se rassembler.

causeur.fr

IV) Valls, l'intransigeance comme marque de fabrique

LE MONDE | Par Bastien Bonnefous



François Hollande et Manuel Valls reçoivent les chefs de parti, à l'Élysée, samedi 25 juin. Jean-Claude Coutausse/French Politics pour Le Monde

« Valls ne te rend pas service, il est trop cassant, il divise la gauche ! », peste ce visiteur devant François Hollande. « Je sais, je le lui dis... », répond, comme fataliste, le président de la République. La scène se déroule il y a quelques semaines à l'Élysée et, à écouter plusieurs interlocuteurs socialistes, elle n'a rien d'inédit. Le

premier ministre le sait : « Quand ça va moins bien, les traits de caractère sont davantage critiqués », confie-t-il en privé. Et, en ce moment, les critiques pleuvent contre Manuel Valls.

Son intransigeance, depuis trois mois, dans le débat avec la CGT sur la loi travail lui valent d'être traité de « pyromane » par les syndicats opposés au texte, ou d'« irresponsable » par les frondeurs du PS qui n'en reviennent toujours pas qu'il ait voulu faire interdire la manifestation parisienne du 23 juin.

Pourtant, Manuel Valls, dont les sondages de popularité ne cessent de plonger, n'a pas l'intention de se remettre en question, encore moins de changer. Au contraire, le chef du gouvernement entend continuer à être lui-même, certain que c'est cette constance politique qui paiera à terme. « Ce qui est important, c'est le sillon qu'on trace. Je continue de penser que ce qui se passe aujourd'hui, que ce qui s'est passé au moment des attentats en janvier et novembre 2015, et notamment mon discours du 13 janvier devant l'Assemblée nationale, que ce que j'ai apporté à la gauche sur la sécurité et le dialogue social, est beaucoup plus important qu'une critique sur un moment », explique-t-il au Monde.

Le premier ministre est persuadé, en son for intérieur, qu'il correspond à l'époque. C'est en creux le message qu'il a tenté de faire passer, dimanche 26 juin, à l'occasion d'un déplacement en Seine-Maritime. Invité à un « banquet républicain » à Belleville-sur-Mer par la députée socialiste Marie Le Vern, Manuel Valls a détaillé, pendant une heure et devant quelque 200 militants socialistes, ce que signifie à ses yeux gouverner. Un discours de la méthode vallsienne par gros temps politique, idéalement servi par le calendrier actuel.

Discours de la méthode

D'un côté, le « Brexit » et « l'électrochoc » de la sortie future du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), de l'autre les tensions sociales autour de la loi travail. Autant de crises qui exigent, selon lui, de se mettre en mouvement, sous peine d'être emporté par les événements. « Nous vivons des moments intenses, difficiles pour la France et pour l'Europe. L'époque nous met à l'épreuve, l'histoire est en train de se faire sous nos yeux. Parce qu'il y a les doutes, la radicalité, ce risque imminent des populismes, nous devons affirmer notre manière de gouverner, nous devons

affirmer notre manière de gouverner, nous devons affirmer la vision que nous avons de la politique », a expliqué à la tribune Manuel Valls.

Le premier ministre a appelé à « la refondation du projet européen ». Il s'exprimera, mardi 28 juin, lors d'un débat sans vote à l'Assemblée nationale sur la nouvelle donne au sein du Vieux Continent. S'il ne prononce pas le mot de « protectionnisme », il souhaite désormais ressusciter « l'identité européenne » face au danger que représente pour la France le discours anti-européen du Front national. « Oui, l'Europe a des frontières, des frontières extérieures qui ne sont pas que des postes de douane, mais aussi des limites symboliques, qui disent ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas », estime-t-il.

L'Europe de M. Valls est « une fédération d'Etats-nations souverains » qui veut tourner le dos à « cette Europe tatillonne et triste, trop souvent envahissante sur l'accessoire et désespérément absente sur l'essentiel », et qui refuse « le dumping social entre ses membres ». A ce titre, le premier ministre a clairement demandé la réécriture de la directive de l'UE sur les travailleurs détachés, comme il a exigé la réorientation des négociations autour du traité transatlantique de libre-échange avec les Etats-Unis. « A ce stade, il ne peut pas y avoir d'accord », a-t-il prévenu.

« Deux gauches irréconciliables »

En France, la méthode Valls ne varie pas : « Tenir, tenir le cap, ne pas dévier », répète-t-il. Pas question, une fois de plus, de revoir la loi travail. « Toute remise en cause de l'article 2 serait une erreur, et même une faute politique », expliquait-il au Monde il y a peu. Pour le premier ministre, qui a théorisé le face-à-face entre les « deux gauches irréconciliables », « gouverner, c'est nommer les choses » et c'est savoir aussi « assumer le tranchant de la décision ». Un credo qui peut être entendu comme un avertissement lancé à ceux qu'il nomme « les petits frondeurs » du PS, mais aussi à François Hollande et à sa gouvernance souvent taxée d'hésitante.

Dans son entourage, le débat existe sur la marche à suivre à dix mois de l'élection présidentielle. Pour certains de ses proches, le premier ministre doit davantage s'affirmer contre le chef de l'Etat, donné perdant en 2017 dans tous les cas de figure. « Valls doit prendre des risques et marquer de plus en plus une distance avec la ligne

présidentielle. L'opinion le sanctionne en réalité de ne pas se décoller du président : qui ressemble trop à Hollande, coule avec Hollande », estime un élu. D'autres lui conseillent au contraire de soutenir le chef de l'Etat jusqu'au bout et de se positionner pour être l'homme fort de la recomposition à gauche qui suivra la présidentielle. « S'il part maintenant, tout va foutre le camp et ça, il se l'interdit », assure l'un de ses amis.

Manuel Valls a prévu de faire un nouveau discours politique, le 8 juillet à Carcassonne (Aude), quelques jours avant la traditionnelle intervention présidentielle du 14-Juillet. Dimanche, à Belleville-sur-Mer, il a défendu sa gauche « nouvelle, patriote, européenne et républicaine », ajoutant, au passage, que « rien n'est joué pour 2017 ». Une prédiction qui, au fil des prochains mois, ne manquera pas d'être lue de multiples façons.



Bastien Bonnefous
Journaliste au Monde

lemonde.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V) L'entretien de la violence



Photo :AFP

Les mots qui fâchent par Philippe Torreton « C'est comme cela que l'on en arrive à tenter d'interdire de manifester. »

La police obéit, si on lui dit de ne pas bouger elle ne bouge pas, si on lui dit d'intimider elle intimide, si on lui intime l'ordre de taper, elle tape.

Si Rémi Fraisse est mort le dos en charpie par une grenade policière, c'est que l'on a demandé aux forces de l'ordre « d'y aller » comme on dit, un « je veux de la fermeté » a dû résonner dans un bureau « matignonnesque » ou élyséen, ils ne voulaient pas de mort, bien sûr, mais la fermeté en matière de police, ça peut faire ça, des morts, on l'a vu, on le voit et on le verra encore.

Si des casseurs cassent sous les yeux mis clos des forces de l'ordre, c'est qu'elles obéissent à l'ordre d'un sous-officier qui le tient de son supérieur, qui exécute lui-même l'ordre du préfet, qui, lui, obéit au ministre de l'Intérieur en concertation avec Matignon. On entretient subtilement la violence en marge ou au cœur des cortèges pour mieux la condamner le soir aux journaux de 20 heures, et ainsi assimiler la CGT au désordre, Gattaz et Giesbert, qui sont au débat social ce que les Cht'is à Las Vegas sont à la création audiovisuelle, y vont de leurs comparaisons avec le terrorisme, pourquoi se gêner...

Valls nous affirme que l'hôpital Necker a été mis à sac, il n'en est rien, le vandalisme imbécile n'a fait que fissurer des façades vitrées et fait peur au personnel, ce qui est déjà inacceptable, mais nulle mise à sac, il associe la mobilisation ouvrière à la violence urbaine comme il associait au lendemain du Bataclan le migrant au terrorisme.

Le président, poussé aux fesses par ce vent mauvais, parvient à mêler dans la même phrase l'hôpital Necker, le couple de policiers sauvagement tués devant leur enfant et les manifestations. Éric-Emmanuel Schmitt hurle sa colère dans le Figaro que l'on « saccage » ainsi un hôpital pour enfants, ce qui est complètement désintéressé de sa part puisqu'on est sûr que son argent n'a pas servi à la construction de cet hôpital public.

Les victimes et les parents des victimes des répliques policières ne font pas l'objet de reportages lacrymogènes, contrairement aux commerçants et aux fameux usagers constamment « pris en otages ». Et c'est comme cela que l'on en arrive tranquillement, avec les yeux du bon

sens et le cœur serré, à tenter d'interdire de manifester, débat honteux, mais, depuis un certain temps, on les accumule, ces débats honteux.

l'Humanité.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Brexit: la peur de la contagion s'étend en Europe

Par martine orange

Les incertitudes nées du Brexit ont à nouveau créé de fortes turbulences sur des marchés financiers, lundi 27 juin. La livre chute, les places financières dévissent. Plus inquiétant : la contagion gagne maintenant l'Europe. Les banques italiennes sont sous le feu de la spéculation. La crise de la zone euro pourrait se raviver.

Trois jours seulement auront suffi pour effacer leurs divergences fondamentales. A quelques heures d'intervalle, le ministre britannique des finances George Osborne, partisan du Remain, et l'ancien maire de Londres devenu un des chefs de file du Leave, Boris Johnson se retrouvent exactement sur la même ligne. Pour l'un comme l'autre, il est urgent de ne pas se presser pour engager des négociations avec l'Europe sur la sortie du Royaume-Uni. En attendant, les marchés financiers ne doivent pas s'affoler.

Dans une tribune publiée par the Telegraph, Boris Johnson a assuré que les remous créés par le vote britannique le 24 juin seraient vite oubliés. « Chez nous et à l'étranger, les conséquences négatives ont été largement surestimées, alors que les bénéfiques ont été ignorés », dit-il, avant de promettre une stabilisation rapide des marchés

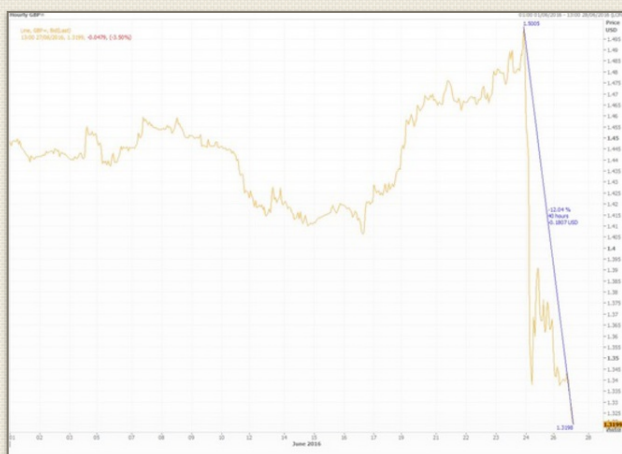
et de la livre.



© Reuters

Peu de temps avant l'ouverture des marchés, lundi 27 juillet, George Osborne a tenu les mêmes propos rassurants. Alors qu'il avait prédit pendant la campagne un effondrement de l'économie britannique en cas de victoire du Leave, le ministre des finances assure maintenant que la situation britannique est sous contrôle. Pour lui, rien de comparable à la crise de 2008 : l'économie est solide, les finances publiques assainies, et les banques en bien meilleure santé qu'au moment de la crise financière. Avant d'ajouter : « Le trésor, la banque d'Angleterre et l'autorité des marchés financiers ont passé des mois à mettre en place des plans solides d'urgence », afin d'éviter tout contrecoup préjudiciable à l'économie.

L'effet anesthésiant de ce message destiné en priorité aux investisseurs et aux financiers a duré... à peine dix minutes. La chute de la livre, qui s'était momentanément calmée, a repris de plus belle : après avoir perdu plus de 8% face au dollar vendredi, elle s'est dépréciée à nouveau de 4% par rapport à la monnaie américaine, tombant à 1,31 dollar.



Evolution de la livre face au dollar

Les répliques du séisme provoqué par le Brexit ont été encore plus fortes sur le marché boursier. Après avoir ouvert en baisse de 14% , les actions de la Barclay's et de Royal Bank of Scotland ont dû être momentanément suspendues, en raison d'ordres vendeurs trop importants. A la clôture, après avoir été dégradées par les agences de notation dans la journée Barclay's avait perdu 17% et celui de Royal Bank of Scotland 26%, retrouvant son plus bas niveau depuis l'effondrement de 2009.

Dans la journée, la compagnie aérienne Easyjet a vu sa capitalisation boursière fondre de près d'un cinquième, après avoir averti que ses résultats risquaient de tomber de près de 5% au second semestre, en raison des incertitudes créées par le Brexit. Des groupes de BTP, d'immobilier, ou de distribution ont enregistré des chutes de 10 à 15% au cours de la séance.

Déjà, des économistes font des calculs. Alors que l'économie britannique donnait quelques signes d'essoufflement, avant même le référendum, ils estiment désormais qu'un ralentissement est inévitable. Une majorité table sur une croissance autour de 1%. Goldman Sachs est encore plus pessimiste, et annonce une croissance de 0,2% au lieu de 2% avant le vote. « Nous ne sommes pas très à l'aise pour faire une prédiction sur l'impact du Brexit sur le PIB(...) Selon toute vraisemblance, la croissance du PIB va baisser, en raison des incertitudes », écrit le cabinet Axiom, dans une note publiée lundi sur les conséquences du Brexit.

Faute de savoir comment va s'écrire l'avenir avec l'Europe, toutes les décisions vont être suspendues, préviennent les économistes. Ils prévoient une diminution des investissements, des embauches, une chute sur le marché de l'emploi. Mais les incertitudes pourraient aussi dissuader les Britanniques d'acheter, de consommer, de partir en vacances.

Dans la plupart de leurs études, une mention spéciale est consacrée à la City. Toutes les banques installées à Londres, qui jusqu'alors était la principale place pour les transactions en euros, se demandent si elles vont pouvoir continuer leurs activités. D'autant que des responsables de la Banque centrale européenne ont commencé à les avertir qu'elles n'auraient peut-être plus les mêmes licences et autorisations à l'avenir. Par prudence, des banques américaines, comme Citi ou Morgan Stanley, ont déjà annoncé leur

intention de déplacer certains départements dans d'autres filiales allemandes ou françaises. D'autres se demandent si elles pourront rester, et quelle proportion d'emplois elles pourront garder. « 100 000 emplois sont en jeu », s'inquiète ainsi le Financial Times.

Jusqu'à présent, le gouvernement britannique, démissionnaire, ne semble pas pressé de dissiper le brouillard. Bénéficiant du soutien explicite d'Angela Merkel qui souhaite temporiser, il s'en tient à son calendrier : rien ne se passera avant la nomination d'un nouveau premier ministre à l'automne. Une position partagée par Boris Johnson. Lors de sa conférence de presse, le ministre des finances George Osborne a été encore plus explicite : « Le Royaume-Uni ne devrait engager l'article 50 [du traité de Lisbonne qui autorise un pays à quitter l'union européenne – ndlr] que lorsque les termes du départ seront éclaircis ».

L'Italie en danger

Tout cela paraît irréaliste et ne va pas pouvoir s'éterniser, selon nombre des observateurs, qui estiment que les réalités financières vont vite rappeler le gouvernement britannique à la raison. « Plus les incertitudes dureront, plus les conséquences seront lourdes », avertit une note de Morgan Stanley. « Il y a beaucoup de questions qui ont besoin de réponse rapidement. Plus cela s'éternisera, plus les pressions vont augmenter sur la livre », expliquait dimanche un stratège d'UniCrédit sur Bloomberg. « La réaction que nous avons vu vendredi sur les marchés était largement le résultat d'une activité spéculative. Ce que nous n'avons pas encore vu, c'est le flux [des capitaux], le renversement du flux sortant du Royaume-Uni. Quand ce mouvement va commencer, je suis persuadé qu'il y aura une énorme pression sur la livre », prévient-il.

De plus en plus en de voix -venant de Paris et de Rome, de responsables européens, du FMI, des banques centrales, des fédérations patronales comme la confédération britannique de l'industrie (CBI)- pressent le gouvernement britannique de lever au plus vite les incertitudes créées par le Brexit. Tous le poussent à engager au plus vite des négociations pour organiser les futures relations entre le Royaume-Uni et l'Europe. « A ce stade, les responsables politiques au Royaume-Uni et en Europe tiennent ce niveau d'incertitude entre leurs mains. La façon dont ils agiront dans les prochains jours va donner la direction vers

laquelle le risque va », a insisté la directrice générale du FMI Christine Lagarde.

Les pressions sur le gouvernement britannique pour le pousser à ouvrir les négociations avec l'Europe risquent de s'accroître dans les jours qui viennent. Car tous redoutent que la tourmente anglaise ne s'étende et gagne la zone euro. Dans les faits, la contagion a déjà commencé à toucher le continent européen. « Nous pensons que les incertitudes grandissantes en Europe vont amener à des primes de risque plus élevées. Nos stratèges européens n'excluent pas un retour à des niveaux connus lors de la crise de la zone euro », annonce une note de HSBC.

Toutes les places boursières européennes sont en chute depuis le résultat du référendum britannique. Vendredi, la bourse de Milan a clôturé à -12,48%, celle de Madrid à -12,47%. A Paris, le cac a perdu 8,4%. Lundi, la baisse est repartie de plus belle. Paris a baissé de 2,92%, Francfort de 3,01%, Milan de 3,94%.

Mais ce sont moins les dégringolades des indices généraux qui affolent les investisseurs que la tempête dans laquelle se retrouve pris à nouveau le système bancaire européen. L'indice bancaire Euro Stoxx, qui avait déjà essuyé les plus fortes pertes vendredi, a baissé à nouveau de 5,2% lundi. BNP Paribas a perdu 6,32%, la Deutsche bank est à son plus bas niveau, après une nouvelle baisse de 6,31%. « Les actions bancaires continuent à souffrir. Il y a des préoccupations de plus en plus fortes sur la stabilité du secteur bancaire européen » dit un analyste de CMC Markets.



Indice Euro Stoxx bancaire © FT

Les marchés ont déjà désigné le maillon faible : l'Italie. Avant même la crise déclenchée par le Brexit, le secteur bancaire italien était considéré comme le plus fragile et le plus sous-capitalisé. Touchées par une récession qui n'en finit pas, les banques italiennes détiendraient plus de 350 milliards d'euros de créances douteuses ou

impayées dans leur bilan.

Au début de l'année, le gouvernement transalpin a tenté de l'aider en imaginant la création d'une bad bank, qui aurait recueilli nombre de leurs actifs douteux. Ce dispositif a été rejeté par la Commission européenne, celle-ci estimant qu'il relevait d'une aide d'Etat, interdite par principe. Après ce refus, le gouvernement italien a dû se contenter d'une structure financée en partie par le privé. Mais celle-ci n'a recueilli que 5 milliards d'euros. Loin, très loin des besoins des banques italiennes.

La crise britannique a ravivé la spéculation sur les banques italiennes. Lundi, le cours de Monte dei Paschi, en quasi-faillite, a rechuté de 13,34%, celui d'UniCredit de 12,38%, celui de Popolare de 10,25%. En urgence, le gouvernement italien a fait fuiter un plan de recapitalisation de ses banques. Il prévoit d'apporter 40 milliards d'euros au système bancaire. Ce renflouement devrait être autorisé par la commission, au vu de la situation d'urgence.

Dans le même temps, la spéculation a repris sur les obligations d'Etat des pays de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie). Celle-ci n'a rien de comparable à celle à l'œuvre aux pires moments de la crise de la zone euro. Mais elle donne une autre indication : malgré les engagements de la BCE, les financiers sont en train de tester à nouveau la capacité de résistance de l'Europe. Alors que le gouvernement britannique joue l'immobilisme, les marchés financiers pourraient, comme depuis le début de la crise de 2008, être les arbitres des dissensions européennes et forcer les décisions.

mediapart.fr

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU

Bonjour
lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4
ans cette année !

Toute l'équipe
d'OverBlog est
heureuse de
souhaiter un joyeux
anniversaire à votre
blog La Presse en
Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le
monde

J'informe mes
lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com